

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Direction interdépartementale des Routes	
Est	

Nancy, le 22 août 2018

Communication

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## A35 – Déviation de Sélestat Des travaux terminés plus tôt que prévu

Les travaux de régénération de l'A35 - Déviation de Sélestat se termineront **le 1**<sup>er</sup> **septembre 2018** avec de l'avance sur la date annoncée initialement.

**Du 27 août au 1**<sup>er</sup> **septembre 2018,** la direction interdépartementale des Routes de l'Est (DIR Est) procédera à la dépose du balisage en place. Ces opérations nécessiteront des modifications de la circulation et des fermetures ponctuelles des bretelles des échangeurs de Châtenois et de Maison-Rouge dans les deux sens de circulation :

- dans le sens Colmar => Strasbourg

le 28 août 2018, la circulation sera définitivement rétablie selon les conditions normales.

- dans le sens Strasbourg ⇒ Colmar

**jusqu'au 1**<sup>er</sup> **septembre**, maintien de la circulation réduite à une voie ainsi que l'itinéraire de délestage interdit aux poids lourds mis en place à partir de l'échangeur n°15 de Ebersheim.

**Du 29 août (soir) au 30 août (soir)**, les bretelles de sortie des échangeurs de Maison-Rouge (n°16) et de Châtenois (n°17), ainsi que la bretelle d'accès Epfig ⇒ Colmar de l'échangeur de Maison-Rouge seront fermées.

**Du 30 août (soir) au 1**<sup>er</sup> **septembre (matin),** la bretelle d'accès Epfig ⇒ Colmar de l'échangeur de Maison-Rouge sera fermée. Les bretelles de sortie des échangeurs de Maison-Rouge (n°16) et de Châtenois (n°17) seront ouvertes à la circulation.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, dans le sens Strasbourg => Colmar, la circulation sera définitivement rétablie selon les conditions normales.

La limitation de vitesse sera fixée à 70 km/h pour l'ensemble des voies de circulation.

Consciente des désagréments liés à ce chantier, la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords des chantiers et sur les déviations.

Contact presse : Suzanne Tschaeglé Tél : 03.83.50.96.37 06 19 18 05 57

